



8 MARS 2018
Assemblée nationale
9h :- Salle Colbert -
 accès par l'entrée située
 au 126 rue de l'université
 75007 Paris

inscription obligatoire avant le **1^{er} mars** :
<http://www.univ-paris13.fr/cerap/>
 information : christel.cournil@univ-paris13.fr



9h00 Accueil des participants

9h30 Ouverture

- **Delphine Batho**, députée Deux-Sèvres, membre de la Commission des affaires économiques
- **Matthieu Orphelin**, député Maine-et-Loire, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire
- **Christel Cournil**, Maitresse de conférences en droit public, Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité

9H45 - 11H00

SESSION 1 :

NORMES CONSTITUTIONNELLES ET CLIMAT

> **Jérôme Fromageau**, Doyen honoraire de la faculté Jean Monnet Université Paris Sud

- **Marie Anne Cohendet**, (Professeure en Droit public - Université Paris 1), *Le potentiel des normes constitutionnelles dans la lutte contre les changements climatiques*
- **Stéphane Mouton**, (Professeur en droit public - Université Toulouse Capitole) *Les enjeux constitutionnels du climat: Réflexions sur un nouvel objet politique*
- **Christel Cournil**, (Maitresse de conférences en droit public (HDR) – Université Paris 13), *De l'absence des questions climatiques dans la jurisprudence française à l'invocation de la Constitution dans les contentieux climatiques nationaux comparés*

11H 00 DEBATS

11H15 PAUSE

11H30 -12H15

SESSION 2 :

CONSTITUTIONNALISATION DE LA LUTTE CLIMATIQUE: APPROCHE COMPAREE

> **Laurent Fonbaustier**, Professeur en droit public - Université Paris-Sud

- **Erin Daly**, (Professeure de droit - Delaware Law School, USA), *Réflexions sur l'utilité des dispositions constitutionnelles environnementales pour la cause climatique (États-Unis et Asie)*
- **Marthe Fatin-Rouge Stéfanini** (Directrice de recherches CNRS ILF-GERJC) et **Laurence Gay** (Chargée de recherches CNRS, ILF-GERJ), *Étude des dispositions constitutionnelles comparées (Amérique du Sud et Europe) et enjeux climatiques*

12H15 DEBAT

12H30 PAUSE DEJEUNER

14H30 - 15H45

SESSION 3 :

« CLIMATISATION » DE LA CONSTITUTION : RENFORCER L'EXISTANT OU STATU QUO ?

> **Yann Aguila**, Avocat, Conseiller d'État

- **Michel Prieur**, (professeur émérite, Université de Limoges, président du CIDCE), *Pour la constitutionnalisation d'un principe de non-régression face à l'enjeu climatique.*
- **Dominique Bourg**, (Professeur ordinaire à l'Université de Lausanne), *L'intégration des limites planétaires dans la Constitution*
- **Arnaud Gossement**, (Avocat) *Les conditions d'une inscription de l'objectif de lutte contre le changement climatique dans la Constitution*
- **Marie Toussaint**, (Présidente de Notre affaire à tous - NAAT), *Le climat dans la Constitution : un outil pour la justice climatique ?*

16H00 DEBAT

16h15 CONCLUSION

inscription (places limitées) :

<http://www.univ-paris13.fr/cerap/>

Information : christel.cournil@univ-paris13.fr

